



# Comment L'ARMÉE ALLEMANDE prépare ses cantonnements en France

Un avant-goût  
de  
l'Invasion prochaine

---

# L'ŒUVRE

---



10<sup>e</sup> ANNÉE — N° 32      7 Août 1913  
220, Fg St-Honoré (8<sup>e</sup>)   PAR AN : 10 FRANCS  
Téléphone 589.55

691

# LOUVRE

PARIS

Lundi 4 Août

et jours suivants

**APRÈS INVENTAIRE**

Tout plus élégant  
et meilleur marché  
que partout ailleurs

# Au Printemps

## SOLDES

**APRÈS INVENTAIRE**

SUR LA ROUTE  
DE LA CITÉ FUTURE

En lisant  
« l'Humanité »

Prolétaire conscient, je sais quel est mon devoir quotidien. C'est d'acheter l'*Humanité*, afin d'y puiser la bonne parole que je répandrai sur les prolétaires inconscients. Car il y en a. C'est même très curieux. Car, enfin, depuis le temps que le vaillant camarade Jaurès évangélise la classe ouvrière, il aurait pu convertir les plus rebelles. Hélas ! une fatalité pèse sur lui. Sans doute vient-elle de son saint patron, Jean le Baptiste, qui s'en allait clamant : « Je suis la voix qui prêche dans le désert... » Les noms ont leur destin, chacun le sait. On vend, chez tous les marchands de journaux, pour quelques centimes, de modestes brochures où les Jean, les Jacques et les Joseph apprennent quel est leur caractère. Sans doute, si les parents du camarade l'avaient prénommé Démosthène, ils lui eussent donné le don de convaincre. Et s'ils lui avaient consenti le nom d'Alexandre, il guerroierait au Maroc. Au lieu que...

Donc, j'achète l'*Humanité*. Mais, dois-je l'avouer ? Je ne lis guère que le filet de Jaurès. Les nouvelles, s'il y en a, sont ordinairement perdues pour moi. Je les trouve dans des journaux « vendus aux puissances d'argent ». Qu'est-

— 1165 —

11688-30

8.P 2884

ce que vous voulez ! J'ai tort, je le sais bien. Mais l'*Humanité* a quelque chose de revêche, qui m'indispose sans que je sache pourquoi. Est-ce le papier qui est couleur de cendre ? Est-ce l'absence d'annonces ? Est-ce le ton généralement triste des articles ? Je ne sais pas. Mais le fait est que je lis chaque matin les cinquante lignes de Jaurès, et puis, aussitôt après, *Chéri-Bibi*.

Mais, l'autre matin, seule l'*Humanité* est arrivée. Car j'habite la campagne, ainsi que tout bon proléttaire conscient. Et bon gré mal gré, il a fallu lire mon journal tout entier. Le filet du camarade était assez bien tapé. Figurez-vous que le garde des sceaux, un certain citoyen Ratier, a refusé de donner l'ordre au juge Drioux de relâcher les garçons de la C. G. T. arrêtés pour antimilitarisme.

Pressenti par notre ami Briquet, écrivait justement Jaurès, le ministre a répondu qu'il n'entendait pas intervenir dans la marche de l'instruction, et qu'il respectait la liberté du juge. C'est un sophisme bien pauvre.

En effet, c'est un sophisme bien pauvre. Le garde des sceaux n'a qu'à dire au juge : Relâchez ces gens-là. Et si le juge refuse, on le révoque. voilà tout. Qu'est-ce que c'est que ce petit magistrat qui s'avise d'avoir une opinion ? Ah ! demain, nous changerons cela. Et il fera beau voir qu'un simple juge n'obéisse pas. Jaurès a raison. Il intitulait son article : Procédés sauvages. Bravo ! bravo ! voilà le mot juste.

Ayant fait ces réflexions, je tourne la page. Oh ! quel enchantement ! Et comme ma femme — pardon ! ma compagne — va être contente ! Voilà une demi-page remplie par un dessin. Et devinez lequel ? Un dessin de robe de garçonnet. Le col, les parements et les pattes (?) doivent être brodés. La citoyenne qui publie ce dessin s'appelle *Petite Amie*. C'est une bien bonne personne. Elle donne

tous les renseignements nécessaires. Mais elle est timide. Elle indique que la broderie doit être exécutée sur étoffe blanche. Pourquoi ? Pourquoi ne pas choisir une bonne petite étoffe rouge ? Du blanc ! Comme Gamelle, alors ?

Enfin, c'est égal. Ma femme s'arrangera.

Tout de même, on ne dira pas que le camarade Renaudel ne s'occupe pas de nous ! Un petit dessin comme ça, de temps en temps, voilà qui est charmant. Et puis, on prouve ainsi aux bourgeois que les robes brodées ne sont pas réservées à leurs infâmes rejetons, gavés du sang du peuple. C'est très bien, ce petit dessin. C'est d'une excellente propagande. La société future ne sera pas ce que les réactionnaires veulent nous faire croire. Il n'y sera pas défendu de porter des robes brodées. Seulement, c'est nos enfants qui les porteront. Les autres, ils auront de la cotonnade. Tournons la page !

Voilà le tourisme.

Le tourisme socialiste, naturellement.

Car il y a une « Fédération sportive et athlétique socialiste » qu'on appelle, pour plus de commodité, la F. S. A. S. Cette F. S. A. S. semble un groupement très solide. Elle n'entend pas que les adhérents fassent ce qu'ils veulent. Elle propose ceci :

Au bout de dix-huit mois, lorsqu'il aura été constaté qu'un groupement n'aura pas réussi à avoir plus de vingt adhérents, le bureau du Comité régional devra obliger celui-ci à fusionner avec le groupe voisin.

A la bonne heure ! Il faut de la discipline en tout. Quoi ! Quinze ou seize camarades qui feraient bande à part ? Halte-là. Tous ensemble ! Défense de s'en aller pédaler tout seuls ! Nos adversaires

pourront dire que c'est du caporalisme. Nous nous en moquons. D'abord, nous n'avons pas de caporal. Nous n'avons qu'un capitaine.

En effet, je lis une convocation des « cyclistes socialistes » :

Rendez-vous à six heures du matin, sur le terre-plein de l'avenue Victoria. Le départ aura lieu à la sonnerie du quart de six heures exactement, sans aucune attente. Le capitaine (muni de l'insigne) sera excessivement strict sur ces points.

Donc :

Il y a un capitaine.

Ce capitaine porte un insigne.

Il sera « excessivement strict » sur l'heure du départ.

Alors, on ne va plus nous dire, maintenant, que nous sommes des anarchistes! Un officier! Des galons! C'est magnifique! Quels beaux soldats nous préparons pour la lutte prochaine! Quelles troupes solides et obéissantes! Ah! libre aux bourgeois de s'enrôler sous le drapeau tricolore! Nous autres, nous ne supportons pas le bagne militaire, et les galonnés, et la discipline abjecte qu'ils imposent. Nous avons un capitaine, voilà tout, avec un insigne, et qui donne des ordres. C'est bien mieux.

Et nous allons avoir une chanson de marche.

Une chanson de marche? Parfaitement, je lis :

L'Union athlétique socialiste de la rive gauche demande au Congrès de s'intéresser auprès de nos chansonniers pour créer une chanson-marche de la F.S.A.S, sur un air connu (genre Révolution 17<sup>e</sup>, chant des Jeunes-Gardes, etc.).

Voilà une idée excellente. Il faut chanter, voyons, quand on est ensemble sur la route! Les soldats ont toujours agi ainsi. Naturellement il ne s'agit pas de les imiter. Nous n'imitons personne, et surtout nous n'imitons pas les soldats. Non.

Il s'agit de chanter en marchant derrière le capitaine muni de son insigne. Voilà tout. Ça n'a rien de militaire.

D'ailleurs, ce qui nous distinguerà toujours des bourgeois, c'est que nous sommes bons.

Je l'ai constaté à la dernière page de l'*Humanité*. J'y ai trouvé la note suivante :

La chambre syndicale ouvrière de la boucherie porte à la connaissance des intéressés qu'une amnistie générale a été votée à l'Assemblée générale du 24 juillet.

Il est probable que des camarades bouchers s'étaient mal conduits. Je ne sais pas ce qu'ils avaient fait. On ne le dit pas. Mais le fait est qu'ils avaient été condamnés, puisque maintenant on les amnistie. Et s'ils avaient été condamnés, c'est qu'ils étaient coupables. Eh bien, voyez, on leur pardonne! A partir du 24 juillet, la boucherie n'est plus qu'une grande famille, et on tuera le veau gras pour fêter le retour des enfants perdus. Quelle générosité! Quelle charmante indulgence! Je félicite les camarades bouchers.

C'est comme Willm... tenez! C'est sûrement de lui qu'il s'agit dans le compte-rendu de la séance de la Fédération de la Seine :

« La Commission rappelle aux sections qu'elles n'ont pas le droit de radier certains de leurs membres sans la constitution d'une Commission d'arbitrage... »

Vous voyez bien que nous ne sommes pas féroces. Nous savons pardonner. Bouhey-Allex, qu'on allait exclure du parti, nous l'avons tous suivi, l'autre jour. Il est vrai que c'était au cimetière. Mais enfin, tout de même, nous étions là!

Laissons dire les sots! La société future, malgré sa forme entièrement nouvelle, sera charmante.

LE PROLÉTAIRE CONSCIENT

## RÉGION & PROFESSION

### Le son de cloche royaliste

#### *La réponse de M. de La-Tour-du-Pin.*

Eh bien, non ! ils ne sont pas d'accord. Voyez comme il est difficile de s'entendre, même entre gens de bonne volonté. M. de La-Tour-du-Pin, à qui nous avons communiqué l'amusant article de Robert de Jouvenel (1), n'entend comme lui ni la représentation professionnelle, ni le parlementarisme.

Sans vouloir instituer dans l'*Oeuvre* d'oiseuses polémiques, il nous prie de préciser son opinion sur ces deux points, qui d'ailleurs n'en font qu'un.

Pour M. de La-Tour-du-Pin, la représentation professionnelle ne doit pas aboutir à la constitution d'un parlement, — d'une parlotte. Elle doit se traduire en *organismes syndicaux, régionaux et permanents*, consultés sur tous les cas de leur compétence, et dont le parlement — ou le gouvernement, quel qu'il soit — ne ferait guère qu'enregistrer, qu'homologuer les avis.

En un mot, la R. P. R. ne doit être qu'une représentation *consultative* mais essentielle, le parlement n'étant plus qu'un organe secondaire et, à la rigueur, superflu.

« L'action de la R. P. R., nous dit M. de La-Tour-du-Pin, est essentiellement limitée à la

(1) V. l'*Oeuvre* du 17 juillet.

réécriture des *cahiers*. C'est la seule forme légitime de la démocratie. »

Car M. de La-Tour-du-Pin est démocrate à sa manière ; et dans sa « démocratie », le peuple, groupé en syndicats professionnels, fait entendre sa voix tous les jours.

Il reste à savoir si notre confrère de Jouvenel et ses amis accepteraient — puisque « nous ne l'avons pas encore fondée » — de fonder ainsi la démocratie, une démocratie où le peuple parlerait haut et net, et dont le parlement ne serait plus qu'un cylindre, ou tout au moins un hémicycle enregistreur.

JEAN PIOT.

#### *La réponse de M. Charles Maurras.*

Criton écrit dans l'*Action française* :

M. Robert de Jouvenel, écrit dans l'*Oeuvre*, que nous avons coutume de déclarer aux républicains qui adoptent telle ou telle de nos idées :

« Ces idées sont à nous, c'est à vous d'en sortir. »

Non, Jouvenel, non. Là encore, c'est un souvenir infidèle du sens des mots employés par nous, qui vient causer votre méprise.

Quand il s'agit, comme dans votre exemple, des idées de décentralisation et de régionalisme (qui font partie du programme royal, au moins depuis Louis XVI) et contre lesquelles la Révolution tout entière a pensé et agi, nous rappelons simplement ce fait historique, et, loin de vouloir vous faire sortir de nos idées, nous vous prions de les garder ; mais nous vous avertissons simplement qu'à demeurer républicain, comme vous le faites, vous vous privez simplement du moyen de les réaliser. — Pourquoi ? — Nous l'avons dit, nous avons plaisir à le rappeler, moins par satisfaction d'orgueil que par désir philanthropique de vous

épargner des lieues de chemin inutile : « Parce que la République est un régime électif, que tous les régimes pareils (Suisse, Amérique) centralisent, qu'aucun ne peut passer, nous l'avons démontré, de l'état centralisé à l'état décentralisé... — Nous essayerons. — Essayez, vous manquerez votre but, et c'est pour votre bien que nous vous le disons ainsi à l'avance... »

Quant à nos sympathies pour l'*Action régionaliste*, elles sont si peu douteuses que l'*Action Française* a publié (avant l'*Œuvre*, c'e-t l'*Œuvre* qui nous oblige à le remarquer) le premier appel de M. de la Tour du Pin, en faveur de ce groupement, qui a son siège (nous ne faisons que le répéter), 52, rue des Acacias.

Pour ce qui est de savoir si le principe démocratique, ou régime du nombre, exclut le principe de la compétence, ou régime de la qualité, cela devrait être évident et, comme disaient les disciples d'Aristote, un peu trop dédaignés de Gustave Téry, *per se notum*. Mais je ne prendrai pas Téry et Jouvenel en lâches ; dès aujourd'hui, je les préviens qu'il est des axiomes tout à fait démontrables.

CRITON.



Nous avons encore reçu bon nombre d'autres lettres — et notamment l'une fort intéressante d'un membre du groupement auquel Robert de Jouvenel appartient — et qui protestaient contre son effort pour tirer à la République l'action régionale et professionnelle.

C'est là le son de cloche royaliste.



## Le son de cloche républicain



Je ne suis donc pas d'accord avec M. de La-Tour-du-Pin. Il faut bien qu'il en soit ainsi, puisqu'il l'affirme, mais, hélas ! que j'ai de peine

à préciser, dans mon propre esprit, notre désentiment.

« La représentation professionnelle, dit-il, ne doit pas aboutir à la constitution d'un parlement. Elle doit se traduire en *organismes syndicaux, régionaux et permanents*, consultés sur tous les cas de leur compétence. »

Mais comment s'exprimeront ces « organismes » ? Je pense que ce sera par la voix de leurs délégués. Comment ces délégués se mettront-ils d'accord sur les questions « de leur compétence » ? J'imagine que c'est en discutant. Je veux bien que les « organismes » de M. de La-Tour-du-Pin ne soient pas des parlements — encore moins des parlottes — mais j'ai bien peur qu'ils n'y ressemblent comme des frères.

J'entends qu'ils n'auront à s'exprimer que quand on les consultera. Mais je voudrais bien voir qu'on omette de les consulter, dans une occasion qui les intéressera. Je n'envierais pas alors à M. de La-Tour-du-Pin le soin de les faire taire. Et s'ils doivent pouvoir s'exprimer dans tous les cas, je conçois encore plus mal l'utilité de cette procédure de la « consultation ».

J'entends bien aussi que ces syndicats auront voix consultative et non voix délibérative ; « leur action sera limitée à la rédaction de *cahiers* », nous dit-on expressément. Mais on ajoute, tout aussitôt, que le pouvoir central — gouvernement ou parlement — « n'aura qu'à enregistrer, à homologuer les avis » ainsi formulés.

Convenez qu'il était aussi simple de leur donner voix délibérative tout de suite.

Sous le bénéfice de ces quelques observations, je suis pleinement d'accord avec M. de

La-Tour-du-Pin et je consens bien volontiers que les « organismes syndicaux » ne s'appellent pas des « parlements », car il n'est rien à quoi je tienne moins qu'aux mots.

L'objection de M. Charles Maurras est d'une autre nature.

J'avais reproché — peut-être avec exagération — aux royalistes d'*Action Française* de vouloir conserver par devers eux seuls les idées de régionalisme et de représentation professionnelle.

— Point du tout, me répond M. Maurras, les républicains ont eux aussi droit à ces idées. Seulement s'ils veulent les faire aboutir, il faudra qu'ils se fassent royalistes.

Il paraît que c'est le chemin le plus court. J'avoue que je le trouve encore trop long. J'ai bien lu que « le coup était possible », mais depuis quatre ans que l'on a fait cette découverte, on ne l'a pas même tenté. J'en conclus que s'il est possible, il est encore assez difficile. Ce « plus court chemin » m'a l'air diablement long.

M. Maurras affirme encore que « les idées de décentralisation et de régionalisme sont dans le programme royal, au moins depuis Louis XVI ».

Je ne veux point chicaner là-dessus : je saisirai tout au plus cette occasion de remarquer que tout est dans tout. Mais on me permettra bien de souligner que, parmi les traditions royalistes, celle-là est tout de même une des plus récentes. Pour un peu elle manquait le coche. Je ne m'attarderai d'ailleurs pas à demander ce que les

deux ou trois monarques, (1) dont la France a joui au xix<sup>e</sup> siècle, ont fait pour cette tradition-là ?

Tout au plus me permettrai-je d'insinuer qu'à raisonner de la sorte on retrouverait ces idées-là dans la tradition révolutionnaire aussi, puisqu'elles furent préconisées par Gracchus Babeuf et par Marat.

M. Charles Maurras conclut que « le principe démocratique — régime du nombre — exclut le principe de compétence — régime de la qualité ». Cela, paraît-il, est évident depuis Aristote — parlez-moi d'une tradition. Sur ce point, je me contenterai de le renvoyer précisément à la conclusion de M. de La-Tour-du-Pin, qui, dans l'objection qui précède, se proclame « démocrate à sa manière ».

Je n'espère pas mettre de la sorte en contradiction les deux grands théoriciens de la monarchie. Je voudrais seulement prouver qu'il est dangereux de raisonner par « axiomes ».

ROBERT DE JOUVENEL.

P.-S. — Moi aussi j'ai reçu des lettres de royalistes et fort encourageantes celles-là. Je saisissis cette occasion de remercier ici M. le docteur Tripier, notamment, pour des communications et des documents de grand intérêt.

R. J.

(1) Je dis « deux ou trois monarques » faute de savoir si l'arrière-grand-père de M. le duc d'Orléans fait partie de la tradition monarchiste, ce qui me paraîtrait un rude coup pour Charles X.



---

## 600 francs

(Suite)



Nous devons des excuses à M. Arthur Meyer.

M. Meyer touche bien en effet, comme nous l'avons dit, six cents francs de l'association des journalistes parisiens, mais il a versé à cette association beaucoup plus que nous n'avions dit. Il est en effet bienfaiteur de l'association pour cinq mille francs. Son nom figure même le premier sur la liste des bienfaiteurs.

Ce n'est pas quatre cent dix francs que M. Meyer a versés en quinze ans à l'association, c'est cinq mille quatre cent dix francs.

Il est vrai que, depuis quatorze ans, il en a touché huit mille quatre cents, et tout nous porte à croire que ce n'est pas fini.

M. Arthur Meyer n'en est pas moins le bienfaiteur — le premier bienfaiteur — de l'association.

Il n'est que juste d'ajouter que, si l'association avait un certain nombre de bienfaiteurs de cette espèce, elle serait ruinée depuis longtemps.

« Avoir des esclaves n'est rien, disait Montesquieu; ce qui est effroyable, c'est d'avoir des esclaves et de les appeler citoyens. »

N'en déplaise à Montesquieu, il y a quelque chose d'aussi pénible : c'est avoir M. Arthur Meyer et de l'appeler bienfaiteur.

---

## L'INVASION PROCHAINE

(Suite)



Continuons à feuilleter le petit livre contenant les instructions données aux officiers allemands, qui doivent, dès l'ouverture des hostilités, établir leurs quartiers en France.

Un bataillon est installé à Aillevillers (Meurthe-et-Moselle), et voici le texte de la réquisition que le commandant adresse au maire de P. :

Une colonne d'approvisionnement prendra position demain matin à P. pour s'approvisionner aux boucheries et boulangeries du village.

A cet effet tous les bouchers et boulangers ainsi que leurs ouvriers et aides se mettront totalement à la disposition de la troupe allemande et la seconderont par leur travail conscientieux et par leurs conseils professionnels.

Je vous donne l'ordre, M. le maire, d'appeler tout particulièrement votre attention sur la propriété rigoureuse des magasins et lieux attenants, sur le bon état des outils et ustensiles de travail comme sur leur quantité suffisante.

Les bouchers et boulangers seront mis sous les lois de la guerre et devront une obéissance absolue à mes ordres.

La commune aura à fournir :

1 bœuf,  
3 porcs,

810 kg de farine,

15 quintaux de bois de chauffage, long et mince.

En cas de quantité insuffisante de bois à fournir, la commune sera tenue de remplacer le bois manquant par du charbon. Le délai prescrit sera 8 heures du matin, pour amener le bétail et déposer les autres objets réquisitionnés devant le pont à bascule afin d'y être examinés et vérifiés quant à la qualité et à la quantité.

En outre on tiendra prêts — toujours à partir de 8 heures — 300 litres d'eau (très chaude) bouillante et claire dans les boulangeries et environ 700 litres dans les boucheries.

De plus, il est encore demandé de fournir :

30 kg de sel,

8,4 kg de levure

ou 50 kg de levain,

5 kg de différentes sortes d'épices, telles que poivre, noix(?) muscade, etc.

Je dois vous informer, M. le maire, que vous assumez l'entièvre responsabilité sur la qualité des matières à fournir ainsi que sur le bon état de santé et de force du bétail à livrer.

Pendant que la troupe allemande séjournera dans le village il faudra observer strictement les dispositions suivantes :

Les accès aux boucheries et boulangeries seront barrées par des postes ; personne ne pourra y entrer sans autorisation particulière du chef de convoi.

Toute molestation, paroles violentes ou agression contre mes hommes ainsi que tout acte d'insubordination de vos administrés sera punie d'après les lois militaires. Dans le cas où un crime serait commis contre l'un des nôtres, acte incendiaire ou autre acte hostile de quelque nature qu'il soit dans les maisons où travaille la troupe allemande, les coupables seraient fusillés immédiatement.

Également dans le cas où la qualité des prestations fournies laisserait à désirer ou si ces aliments contenaient des substances nuisibles, on se verrait

dans l'obligation de recourir à une réquisition nouvelle minutieuse de garantie et la commune serait passible d'une très forte contribution de guerre.

Ainsi pour chaque livre manquant, on imposera une amende de 50 frs.

Malgré le regret que j'en aie, je dois vous prévenir que vous personnellement et 3 de vos notables conseillers municipaux me servirez d'otages pendant tout notre séjour dans votre commune.

Enfin je vous invite, M. le maire, à exercer toute votre influence à ce que toutes les dispositions sus-indiquées soient ponctuellement exécutées et à ce que rien n'arrive qui pourrait me forcer à prendre des mesures plus énergiques contre les habitants.

#### Solution Vb.

#### *Avis aux propriétaires des fermes de V... et de S...*

#### *Ordre de réquisition.*

Les 2 fermes fourniront dans le délai de 2 heures ce qui suit :

4 bœufs (1) — les plus gras qui se trouveront dans les étables,

ou 3 bœufs et 2 jeunes vaches avec des cordes solides pour les attacher et les conduire,

360 kg d'avoine battue depuis au moins 3 ou 4 mois ; un tiers de la livraison d'avoine pourra

être remplacé par du malt, du froment, de l'orge, du seigle, du maïs, des pois ou des haricots,

150 kg de foin qui ne devra être ni humide ou gâté ni de la dernière coupe,

(1) En cas de qualité inférieure du bétail, on en requerra le double.

90 kg de paille de fourrage.  
15 quintaux de paille de couchage } tout à fait  
6 quintaux de paille de litière } sèche,  
14 stères de bois à brûler.

J'appelle particulièrement votre attention sur la qualité des fournitures qui devra être parfaite.

Pour transporter lesdits objets vous mettrez à notre disposition 4 grosses voitures solides, attelées de 3 chevaux de trait, forts et bien ferres, ainsi que 4 conducteurs habiles et de confiance. A défaut d'un nombre suffisant de chevaux, vous fournirez des bœufs de trait.

Les voitures doivent être en parfait état de service; avant le départ elles seront soumises à un examen minutieux. Pour chaque voiture attelée il sera alloué une indemnité de 10 frs par jour.

Les voituriers seront placés sous les lois militaires. Ils se conformeront sous tous les rapports aux ordres et aux instructions du chef de convoi ou de son remplaçant.

Toute tentative de leur part de s'enfuir en route sera sévèrement punie. Ils seront nourris à nos frais.

A midi, une escorte militaire, sous la conduite d'un sergent, se présentera chez vous, pour prendre possession des objets à livrer. A cette occasion, les maisons, greniers — à blé et à foin —, granges, hangars et caves seront ouverts et laissés tels jusqu'à nouvel ordre. Les prestations à fournir seront placées devant les maisons sous la responsabilité du propriétaire.

Le chargement des voitures et l'enlèvement des approvisionnements se feront d'après les instructions dudit sous-officier.

En cas de pluie vous aurez soin de combler avec du sable et des pierres, et cela avec la plus grande célérité, les trous et les ornières du chemin qui conduit de la ferme à la route, afin d'obvier à tous les accidents possibles.

#### Solution VI.

#### *Avis au Maire de F...*

Veuillez, M. le maire, porter à la connaissance des habitants par des affiches ou par tout autre moyen la notification suivante, dont je n'ai pas besoin de vous signaler l'importance.

Le 3<sup>e</sup> bataillon du 122<sup>e</sup> de ligne a pris ses cantonnements dans le village de F... et y séjournera environ 3 jours encore.

La nourriture sera à la charge des habitants pendant toute la durée du séjour à F... Tout habitant logeant des soldats fournira par jour et par personne ce qui suit :

750 g de pain ordinaire,  
soit de seigle  
soit de froment  
ou 500 g de pain biscuité,  
ou 400 g de biscuits aux œufs.  
375 g de viande fraîche,  
ou 200 g de lard salé ou fumé,  
ou 200 g de viande de conserve assaisonnée.  
1200 g de légumes verts,  
ou 100 g de légumes secs,  
ou 150 g de conserves de légumes,  
ou 125 g de riz, de gruau ou de grain d'orge.

25 g de café grillé,  
17 g de sucre,  
25 g de sel,  
½ litre de vin, rouge ou blanc,  
ou 1 litre de cidre,  
ou 1 litre de bière, brune ou blonde,  
ou 1 décilitre d'eau-de-vie ou de liqueur.

Peuvent être remplacés alternativement :  
La ration de viande fraîche de 375 g par :  
375 g de lapin,  
ou 375 g de volaille,  
ou 375 g de poisson frais,  
ou 200 g de bœuf ou de porc fumé,  
ou 200 g de saucisse ou de saucisson fumé.

La ration réglementaire de légumes par :  
1500 g de pommes de terre,  
ou 750 g de pommes de terre,  
et la moitié d'une portion de légumes ou  
de conserves de légumes,  
ou 500 g de pommes de terre  
et  $\frac{2}{3}$  des rations de légumes,  
ou 600 g de choucroute.

La ration de café par :

3 g de thé,  
ou 30 g de chocolat ou de cacao.

Chaque cheval recevra par jour :

6 kg d'avoine,  
2,5 kg de foin,  
1,5 kg de paille de fourrage,  
5 kg de paille de litière (1).

Tenant compte des ressources locales, le militaire logé se contentera de la table de son hôte, si les conditions essentielles de qualité et de poids sont observées et si la préparation ne laisse pas à désirer. Il importe que l'habitant fournisse consciencieusement la ration fixée ou une alimentation saine et équivalente.

J'ajouterais que le repas du matin devra se composer d'un demi-litre de café, de thé ou de cacao au lait avec une quantité convenable de pain. Je m'en remets à la générosité des habitants pour accorder un peu de beurre, de compote ou de confitures. Le repas du midi et celui du soir comprendront au minimum :

Une soupe, de la viande cuite (en ragout ou avec le bouillon), un plat de légumes assaisonnés et comme boisson : du vin ou de la bière.

Le pain fera partie intégrante de tout repas.

Il sera naturellement permis de donner à titre

(1) Les gros chevaux d'artillerie à pied :

12 kg d'avoine,  
7,5 kg de foin,  
3 kg de paille de fourrage,  
5 kg de paille de litière.

gracieux un petit repas à 9 heures du matin et à 4 heures de l'après-midi.

Les officiers recevront le matin :

2 œufs à la coque,  
2 tasses de café, thé ou cacao au lait avec du sucre, du pain ou des petits pains avec beurre.

Le repas du midi ou déjeuner sera commandé à l'avance dans le meilleur restaurant du village au prix de 2.30 frs. 25 officiers y prendront part; le repas comprendra :

Une soupe, de la viande avec des légumes, un rôti avec des pommes de terre, du fromage ou des fruits et du café. Le pain, le vin et la bière seront compris dans tous les repas.

Le dîner sera à la carte. Il faudra préparer :

de la viande froide en tranches, du jambon, des saucisses, des œufs et de la volaille. On fera également passer des gâteaux, du beurre, de la compote ou des confitures, du cognac, de l'eau-de-vie et des cigarettes.

Avant le départ du bataillon tout militaire recevra à titre de supplément :

200 g de viande cuite,  
ou 200 g de jambon,  
ou 2 saucisses de 200 g.  
et 500 g de pain,

1 litre de café ou de thé, additionné d'un décilitre d'eau-de-vie, pour remplir les petits bidons.

Toute plainte relative à la conduite de la troupe devra m'être adressée par l'intermédiaire du maire.

En cas d'opposition ou de non-exécution des ordres ci-dessus, la commune subira une amende très élevée.

MARS LA TOUR, le 20 septembre 1914.



# Les Allemands chez nous

Toujours les fourriers de l'invasion.

27 juillet 1913.

Monsieur,

Votre campagne contre l'invasion teutonne et l'espionnage allemand en France prendrait une extension considérable et acquerrait une portée incalculable, si chacun de vos lecteurs daignait jeter les yeux autour de lui et apporter sa modeste contribution à la tâche que vous avez entreprise.

Permettez-moi de le faire dans la mesure où me le permet mon champ d'observation limité.

Vous avez maintes fois remarqué que, sur tous les points du territoire importants pour la défense nationale, on trouvait embusqués, sous un quelconque prétexte industriel ou commercial, les fourriers de l'invasion prussienne.

En voici un nouvel exemple :

A Laroche (Yonne) deux individus, les frères R., se disant Suisses, en réalité d'origine inconnue, portant un nom à désinence tudesque, et ayant physiquement le type traditionnel des aborigènes d'outre Rhin, se sont établis depuis quelques années. Ils ont monté une laiterie-fromagerie importante et prétendent éliminer la concurrence dans leur rayon d'action. Ils se comportent d'ailleurs insolemment comme en pays conquis, à telle enseigne que *l'un d'eux*, du moins, fut à deux reprises impliqué dans des procédures correctionnelles où il avait joué le rôle de parfait maître chanteur : dans une de ces affaires il était plaignant (et j'euillé mieux aimé

être l'inculpé que le plaignant dans cette affaire); dans la seconde, il était inculpé et il ne dut son non-lieu qu'à un retrait de plainte et à une équivoque sur la bonne foi possible.

*Que sont venus faire ces gens à Laroche?* S'ils voulaient simplement faire commerce de laitage et fromagerie, ils eussent été bien mieux installés à Villeneuve-sur-Yonne, Saint-Julien, Sens ou même à Briénon ou St-Florentin, tous centres agricoles, alors que Laroche est d'une importance nulle au point de vue culture et élevage.

Mais Laroche est un point stratégique de premier ordre, appelé à jouer un rôle capital en cas de mobilisation. Là sont *tous les dépôts et magasins de la Compagnie P.-L.-M.*; là les points de jonction de la grande ligne : 1<sup>o</sup> avec les lignes stratégiques transversales se dirigeant vers Troyes et les places de l'Est; 2<sup>o</sup> avec les embranchements rejoignant Nevers et les lignes du Bourbonnais.

Au point de vue de l'espionnage, au point de vue du sabotage de la mobilisation en cas de conflit, il y a tout à faire à Laroche.

Au point de vue agricole, c'est l'endroit le plus ingrat de la région. Toutes les communes formant cette agglomération : Laroche, Migennes, La Cité, Le Canal, Cheny, Saint-Cydroine, sont exclusivement occupées par les innombrables employés du P.-L.-M. affectés aux services des dépôts, de la voie et des magasins. Que sont venus faire là les frères R. (dont l'un d'eux parle *à peine* un mauvais français; je le sais par expérience personnelle)?.. C'est au lecteur de le dire... ou de le présumer.

## Le tabac allemand.

Lyon, 3 août 1913.

Monsieur le Directeur,  
Lecteur assidu de l'*Oeuvre* je sais tout le bien qu'elle peut faire et vous envoie une boîte de cigarettes que j'ai achetée l'autre jour. A ma grande

stupéfaction, j'ai lu sur l'enveloppe qu'elles étaient fabriquées à Berlin et... fournies par notre Régie !

Il est honteux de penser que l'État nous vend de semblables produits.

Et les « commandements allemands », les a-t-on oubliés ?

La lettre est accompagnée d'une petite boîte de métal. On lit dessus : *Dandy cigarettes*. Et dans le coin à droite : *Manoli Berlin*.

Au moins, voilà qui est franc.

Mais ce qui est tout à fait comique, c'est de voir à gauche la bande de la Régie portant ces mots tranquilles :

*Manufactures de l'État.*

Alors, les « manufactures » de l'Etat français sont à Berlin, maintenant ?

#### La « Française » ?

Du papier tricolore ? Les mots « Français » et « national » à profusion sur les prospectus et sur les enveloppes ? Méfiez-vous : ça sent le Prussien.

« Nous avons failli avoir le papier à cigarettes présidentiel, disait M<sup>e</sup> Vincent de Moro-Giafferri dans sa belle plaideoirie pour l'*Œuvre* (1), mais nous n'avions pas jusqu'à présent le papier à cigarettes tricolore. Eh bien ! aujourd'hui, il existe, et vous pouvez le voir en vente chez les marchands de tabac. A qui le devons-nous ? A Dupont ? A Durand ? Non, c'est une idée de Glükmann, et Glükmann est un Prussien. »

De même, voici un fabricant de bicyclettes qui fait la plus tapageuse réclame. Tout ce qu'il

(1) Demandez à l'*Œuvre*, les Prussiens masqués, 64 p. 50 cmes.

nous montre est peint en tricolore, et sa bécane s'appelle tout simplement : « *La Française* ! »

Cyclistes, attention ! Tournant dangereux ! Quand vous roulez sur « *la Française* », c'est vous qui êtes roulé, et c'est encore le commerce allemand que vous faites marcher.



#### VOYAGE AUTOUR DE LA CHAMBRE

## Confidences d'Un Q. M.



Le parlement sent les vacances. Il se dissipe, il s'ébroue, bâcle ses devoirs et refuse d'écouter ses maîtres. On ne s'intéresse plus aux leçons. On vote au hasard, on dit oui de confiance. On ne pense qu'à s'en aller. Ainsi l'on fait plus de besogne en une séance que jadis en un mois.

Seulement, quelle besogne ! Ces potaches se hâtent d'épuiser le programme du cours avant de partir. C'est le chauffage des veilles de bachot : un travail acharné et dont rien ne restera.

Quelques élèves s'obstinent, tâchent encore de retirer quelque chose de cette année scolaire. Ce sont le plus souvent les cancrels, qui essaient ainsi de se faire pardonner par les maîtres et de les laisser sur une impression favorable ; parfois, ils réussissent de la sorte à décrocher un accessit, le jour de la distribution des prix.

Mais les élèves sérieux et même la majorité des autres ne se font plus d'illusions. C'est une année perdue.

On a fait la loi de trois ans, c'est vrai, mais

dans quelles conditions ! Toutes les difficultés sont éludées ou ajournées. Les ressources financières indispensables pour assurer la réforme ne sont même pas prévues.

Le budget voté avec sept mois de retard représente un déficit qu'on n'avait pas connu depuis la guerre.

La réforme électorale, dont le pays attendait la transformation d'un parlementarisme désormais déshonoré, est devenue impossible.

On n'a pas seulement ébauché la réforme administrative, promise aux dernières élections, par plus de quatre cent députés à plus de six millions d'électeurs.

On n'a pas fait une loi sociale.

Et on a franchi le cap du cinquième milliard. Chaque année de législation coûte le prix d'un désastre.

Tout de même, on est de bonne humeur, on a le cœur en fête. On va partir en vacances. Pendant trois mois ou trois mois et demi, on n'a plus à s'occuper de rien. La France se débrouillera comme elle pourra. Elle en a vu bien d'autres.

Adieu le Palais-Bourbon, les antichambres de ministères, les discours qu'on n'écoutait pas, les rapports qu'on ne lisait pas !

On n'entendra plus les admonestations du professeur Barthou, le bruit de la règle sur le pupitre du pion Deschanel, ni la cloche qui sonnait la rentrée de la classe.

On ne sera plus parqué sur des bancs incommodes, derrière des pupitres trop étroits. On va pouvoir être paresseux sans remords, respirer de l'air pur, dormir ailleurs que dans les salles de commission, écouter le bruit de la mer ou du vent, autrement que dans les périodes de M. Jaurès.

Et on se prend à fredonner le refrain du collège :

Vivent les vacances,  
à bas la rentrée !  
les pions sont à vendre,  
la boîte à louer !

C'est fini, c'est fini. On reste encore quelques jours, mais c'est pour la forme. Personne ne pense plus à rien faire d'utile.

Le Sénat nous renvoie le budget, mais ça nous est égal, il ne nous intéresse plus. Nous nous prononçons quatre fois en un jour sur ce travail qu'il nous fallut treize mois pour élaborer.

Cette semaine, nous allons encore voter sur la loi militaire. Mais vous allez voir comme ça va aller vite. Si le Sénat voulait des modifications, il les aurait ; seulement, il n'en demandera pas parce qu'il est aussi pressé que nous de s'en aller.

Nous exigons, la semaine dernière, un projet financier, qui permit de faire face aux dépenses engagées. Cette semaine, nous ne demanderons plus rien. Après tout, qu'est-ce que tout ça nous fait ?

A l'année prochaine, les affaires sérieuses. Nous avons chaud, nos femmes ont déjà quitté Paris et nous appellent ; nous avons choisi nos villégiatures estivales, la saison bat son plein sur les plages à la mode, les rivières regorgent de poissons et appellent les pêcheurs, les moissons sont mûres.

Il reste de la besogne au Palais-Bourbon, c'est bien possible ; mais n'aurons-nous pas, entre la rentrée de novembre et la fin de la législature, quatre ou cinq mois pour tout expédier ?

Cela suffira pour rattraper le temps perdu et vous verrez si nous serons alors attentifs et inlassables. Nous vous en ferons, à ce moment-là, des lois électorales, fiscales, administratives et sociales, nous vous en ferons tant que vous voudrez — plus que vous ne voudrez.

Mais, de grâce, laissez-nous nous en aller.

Q. M.  
député de Z... .

# POTINS & PANTINS

## Liberté.

Feu Brunetière voulait mettre d'accord la science et la foi. Sa tâche était moins ardue certes que celle de celui qui se proposerait de mettre d'accord aujourd'hui la science et la liberté individuelle.

C'est un économiste qui découvre soudain les dangers de la dépopulation. Les patriotes s'emparent de ses conclusions et réclament des enfants. Pour nous forcer à en faire, on va taxer, paraît-il, tous les célibataires. Ils seront « dégrevés à la base » — ô ironie des termes techniques! — de 25 % de moins que les gens mariés. Notez que les gens mariés sans enfants seront censés de bonne foi et ne paieront pas la taxe qui sera répartie entre tous les parents d'enfants illégitimes, non mariés. Si vous êtes pauvre, vous n'avez plus le droit de rester célibataire.

Un professeur découvre que les huîtres font d'énormes ravages. Pour les empêcher de nuire, il faut les faire « stabuler » — ce qui doit vouloir dire mettre à l'écurie — pendant six jours au moins dans l'eau de mer pure. L'eau de mer pure n'est évidemment pas celle dans laquelle vivent habituellement les huîtres. Une eau n'est pure qu'après décret de l'Académie de médecine. Donc, vous n'avez plus le droit de manger des huîtres

pêchées par vous et, sans le visa du maire, gare au garde champêtre!

Voulez-vous vous moucher dans la rue? Attention surtout à ne pas agiter votre mouchoir. Vous pourriez être tuberculeux, et c'est par le mouchoir, un médecin l'affirme, que se communique la tuberculose. A l'amende!

Si, las de toutes ces entraves, vous voulez vous donner un divertissement, vous penserez aussitôt à organiser une pêche à la baleine. Eh bien, non! On pêche trop de baleines depuis quelque temps, et ce sport va être interdit.

Alors que pouvez-vous faire pour vous distraire? Lire l'*Œuvre*.

## La Vie chère.

Or, les marchands de vins sont furieux. Les épiciers leur emboîtent le pas. Et ils préparent, dès aujourd'hui, avec l'aide de toutes les associations locales de commerçants une campagne d'agitation qui pourrait préluder à une campagne législative dont les résultats pour la Seine seraient des plus incertains.

Tous les députés de la Seine, sans exception, ont en effet voté, sur la proposition de M. Albert Thomas, le relèvement des droits d'octroi sur l'alcool pour les communes de banlieue, de 80 fr. à 92 fr. 50. Huit députés seulement, tous provinciaux, s'y étaient opposés. Toutes les municipalités, sauf quatre, y avaient adhéré.

Mais les municipalités se ressaisissent. On les a « mises dedans » en leur faisant croire à une augmentation de recettes. Elles s'aperçoivent qu'elles ont fait un marché de dupes.

En effet, les droits d'octroi sur l'alcool étaient répartis jusqu'à présent comme suit : 14 % au

préfet de la Seine pour lui permettre d'allouer des secours extraordinaire aux communes; 41 % aux communes sans affectation spéciale; 45 % aux dépenses de police.

Aujourd'hui, sous couleur de favoriser les communes, on leur abandonne 88 %. Mais on met à leur charge les dépenses de police; et, comme on améliore celle-ci, elles dépassent de beaucoup les 45 % d'antan. De telle sorte que les municipalités ont mécontenté les commerçants et diminué leurs recettes. Aussi sont-elles disposées à faire amende honorable.

Quant aux députés, les commerçants ne leur pardonnent pas. Ils organisent en ce moment des réunions partout. Afin d'avoir l'appui des groupements provinciaux, ils réclament la suppression de la licence. Ils font alliance avec les consommateurs. Ils chercheront partout des candidats à opposer aux élus actuels. De sorte que, si le programme de combat élaboré est ponctuellement suivi, pas un des députés sortants ne sera soutenu, ni par la Chambre syndicale de l'alimentation, ni par les débitants de vins, groupés ou pris isolément, — pas même M. Coutant, d'Ivry !

Le marchand de vins est sans pitié !

### Encore un!

Le camarade Willm n'est pas seul à souffrir de la suspicion des unifiés. Il n'est pas seul l'objet d'une méfiance difficile à prendre en défaut. Voici venir le tour du Dr Meslier, député d'Asnières-Saint-Ouen.

M. Meslier, lui non plus, n'abomine pas M. Briand. Bon vivant, gros mangeur et grand buveur devant l'Eternel, il ne croit pas à l'infailibilité des pontifes de la Sociale, et n'accepte le mandat impératif

qu'avec de nombreuses restrictions. Aussi la section de Saint-Ouen a-t-elle décidé de faire poser la candidature de M. Bachelet, conseiller général, dont l'orthodoxie n'est pas douteuse.

M. Meslier patiente. Si cette décision devient définitive, il se présentera dans l'Yonne, son pays d'origine. Et ses amis feront certainement échouer la candidature de M. Bachelet, pour le plus grand profit du candidat radical, juif et millionnaire, M. Bokanowski.

### Manœuvre.

La ville de Levallois-Perret, que le camarade Willm représente encore au Parlement, est décidément la cité modèle. Chacun sait aujourd'hui qu'elle exige de ses élus des convictions vigoureuses et ne leur tolère aucune fréquentation douceuse. Elle a souci d'éducation sociale, ainsi qu'en témoigne l'arrêté que vient de prendre son maire, M. Lesage — oh combien ! — et qu'approuve le préfet de la Seine :

Le maire de Levallois-Perret,

Considérant qu'il est de l'intérêt de la santé et de la moralité publiques que le nombre des débits de boissons soit limité,

Arrête :

Aucun débit de boissons ne pourra désormais être ouvert dans un rayon de 200 mètres, mesuré à vol d'oiseau, autour des murs extérieurs des cimetières, hôpitaux, hospices, édifices consacrés à un culte quelconque, écoles, collèges et autres établissements d'instruction publique.

La permanence de M. Willm n'est-elle pas située, en temps de période électorale, entre le marché et l'église, à cinquante mètres de cette dernière?

## Repentir.

Depuis quelque temps, M. Mascuraud était bien ennuyé.

Le président du Comité républicain du commerce et de l'industrie fut, on le sait, l'agent le plus remuant de la candidature de M. Pams à la présidence de la République. Ses amis ne le suivirent pas. Ils appartiennent presque tous à l'Alliance démocratique dont M. Poincaré fut l'un des fondateurs et représente toutes les idées. Aussi la campagne de M. Mascuraud fut-elle assez vivement appréciée et une certaine froideur se manifesta vis-à-vis du sénateur de la Seine.

M. Mascuraud n'hésita pas à faire son *mea culpâ*. Des amis communs préparèrent sa réconciliation avec M. Poincaré qui se montra tout disposé à oublier.

Aujourd'hui, M. Mascuraud est *persona grata* à l'Elysée. Ses troupes, qui lui savent gré de les avoir suivies, sont plus disciplinées que jamais. Il y a de belles promotions dans la Légion d'honneur à l'horizon.

## Suburbain.

Le parti radical et radical-socialiste collectionne les gaffes. Le comité exécutif a jugé bon de partir en guerre contre la loi de trois ans. Des affiches furent apposées en banlieue et en province, invitant les citoyens à protester et expliquant, d'après le général Pédroya, l'inutilité de s'armer et de résister à l'Allemagne.

Mais voilà, les électeurs ne marchent pas. Ils sont, en masse, convaincus de la nécessité de modifier la loi militaire. L'affiche fait un effet déplorable.

Vous croyez peut-être que le « Parti » fut embarrassé !

Pas du tout.

Dès que l'on s'aperçut de l'accueil fait au manifeste, on en prépara un second, désavouant le premier, et, pour justifier cette volte-face, on attribua la seconde affiche, dont le succès fut considérable, aux comités « suburbains ». *Suburbains* n'est-il pas une trouvaille ?

## Information.

Une dépêche de Lisbonne aux journaux annonce que divers attentats ont été commis. On a lancé des bombes, saisi des explosifs, des armes, des munitions, découvert tous les fils d'une conspiration royaliste, procédé à des arrestations en masse. Il y a des morts et des blessés, d'importants dégâts matériels.

Et le correspondant termine gravement son télégramme par cette phrase que les journaux reproduisent tout aussi gravement :

« Au surplus, vous pouvez démentir catégoriquement toutes les nouvelles de troubles. Elles sont purement fantaisistes. »

## annonces bizarres.

Lu dans un journal d'Asnières :

Affaire céleste. — A vendre un pavillon exquis, tout neuf, situé dans un endroit délicieux, presque au centre d'Asnières. Atmosphère de bonheur, fluides d'esprits bienfaisants. S'adresser au bureau du journal.

Si, après ça, vous n'allez pas habiter Asnières, vous êtes bien difficile.

**Pour tout changement d'adresse,  
prière d'envoyer 0 fr. 60 en timbres-poste.**

*Pour tout ce qui concerne la publicité financière et commerciale, l'Œuvre décline toute responsabilité.*

## BULLETIN

La dernière liquidation s'est effectuée dans d'excellentes conditions, avec cette nuance toutefois que l'argent a été un peu plus cher qu'aux précédentes : la surprise n'a d'ailleurs pas été trop pénible, puisque l'on a payé en moyenne 2 % environ au Parquet et 4 1/2 % en Banque. On a pu, cependant, s'étonner d'une tension, si légère soit-elle, alors que les affaires restent, depuis quelque temps déjà, aussi clairsemées que possible. Ce n'est guère que depuis quelques jours seulement qu'elles ont paru se ranimer un peu.

Encore faut-il considérer que ce semblant d'animation était du moins à de nouvelles opérations qu'à la régularisation de positions plus ou moins anciennes. Les vendeurs à découvert ont, en effet, commencé à se racheter en masse du jour où la situation dans les Balkans a paru vouloir prendre une tournure moins inquiétante et aussi plus décisive.

De ce côté, les difficultés sont grandes encore et au moment où nous écrivons, tout ce que l'on a obtenu c'est une suspension des hostilités pendant quelques jours. Le délai sera-t-il suffisant pour que les pourparlers aboutissent définitivement ? Cela paraît assez douteux. Mais il a suffi de la décision que nous venons de dire pour redonner bon espoir au marché et rassurer son optimisme.

Il faut noter, d'une façon toute spéciale, l'avance prise par la *Rente française* alors que rien ne pouvait faire prévoir ni ne justifie un tel mouvement, quand l'on considère les difficultés budgétaires avec lesquelles nous nous trouvons dès à présent aux prises, et qui ne pourront que s'accuser davantage encore au cours des prochains exercices. Ici, il y avait beaucoup de découvert et quelques achats ont pu être aussi provoqués par le bon marché tout à fait exceptionnel du report, qui a été de 0,05 % à peine en moyenne.

La situation monétaire reste satisfaisante à Paris et à Londres, bien que sur cette dernière place l'argent ait été plus recherché par suite des règlements de liquidations.

A Berlin, on constate que l'encaisse métallique de Reichs-bank s'accroît dans des proportions satisfaisantes, mais cela paraît surtout tenir à la mise en circulation des petites coupures émises par le Trésor : on ne saurait escompter, dans ces conditions, un abaissement très prochain du taux de l'escompte officiel.

A New-York, la tendance reste plutôt indécise et les séances où la faiblesse prédomine sont les plus nombreuses.

---

### CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

#### *La Route des Alpes : Evian-Thonon-Nice.*

*Grand Service d'auto-cars  
(1<sup>er</sup> juillet-15 septembre 1913).*

Le service d'Auto-Cars de la Route des Alpes, cette merveilleuse attraction touristique, va recommencer à fonctionner à partir du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 15 septembre prochain. Un nouvel itinéraire comporte, cette année, la visite de la Grande Chartreuse, qui constituera un attrait de plus, appelé à augmenter encore le succès de cette magnifique traversée des grands massifs des Alpes, au cours de laquelle le touriste effectuera plus de 500 kilomètres en automobile.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares, bureaux de ville et agences de voyages. Il est intéressant, aussi, de consulter le petit Guide P.-L.-M. des Alpes, édition 1913, élégante publication en vente dans les principales gares, bureaux de ville et agences de voyages et qui est envoyé franco sur demande, accompagnée de 0 fr. 50, adressée à la Cie P.-L.-M. (Publi-cité), 20, boulevard Diderot, à Paris.

---

### CHEMIN DE FER DU NORD

#### *Service temporaire et gratuit de prises et de remises des bagages à domicile dans Paris.*

Du 28 juin au 2 septembre inclus, la Compagnie du Nord se chargera de prendre gratuitement à domicile dans Paris les bagages des voyageurs se rendant dans l'une des stations balnéaires françaises desservies par son Réseau.

Du 23 juillet au 4 octobre inclus, elle se chargera de livrer gratuitement à domicile dans Paris les bagages appartenant aux voyageurs revenant des mêmes plages. (Voir ou demander le bulletin détaillé du Service, soit à la Gare de Paris-Nord, soit dans les 14 bureaux de ville).

**Demandez à L'ŒUVRE :**

BROCHURES à 0 fr. 10 :

**Le Parlement contre la Nation**  
par GUSTAVE TÉRY et ROBERT de JOUVENEL

**L'Assommoir National**

o o

BROCHURES à 0 fr. 15 :

**Les Mystères de l'Élysée**  
ou

**Le Président, son Fils et Lanes**

par GUSTAVE TÉRY et ROBERT DE JOUVENEL

**Comment nous débarrasser des Juifs**

par URBAIN GOHIER

o o

BROCHURES à 0 fr. 25 :

**ADIPEUX - ROI**

par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE

**Les deux Croix et le Croissant**

par J. ODELIN

o

**La Crise Sardinière**

par André DORIS

o o

**Peau-de-Balle**

par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE . . . . . 0 fr. 95

**A nos Lecteurs**

Que faut-il pour que l'ŒUVRE prospère ?

Il suffit que nos acheteurs au numéro, au lieu de payer chaque année cinquante-deux fois vingt-cinq centimes, soit **treize francs**, envoient un mandat de **dix francs** à l'administrateur de l'ŒUVRE, pour recevoir leur numéro tous les mercredis par la poste.

*Il suffit, en d'autres termes, que nos lecteurs réguliers s'abonnent. Ce sera pour eux une économie, et pour nous un considérable accroissement de force. Car la vente au numéro ne nous rapporte rien, à cause des intermédiaires.*

Abonnez-vous à l'ŒUVRE,

Faites abonner vos amis

On trouve L'ŒUVRE dans tous les kiosques, dans toutes les gares. On la trouve aussi chez soi tous les jeudis pour DIX francs par an. Il suffit d'envoyer ces dix francs à l'administration de L'ŒUVRE simplement.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné (nom, prénom)  
(adresse)

déclare m'abonner pour un an<sup>(1)</sup>, pour six mois<sup>(1)</sup> à L'ŒUVRE à dater du 1<sup>er</sup>

Ci-joint le montant de l'abonnement : **dix francs<sup>(1)</sup>, six francs<sup>(1)</sup>.**

Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : **dix francs<sup>(1)</sup>, six francs<sup>(1)</sup>.**

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications. — Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 220, Fg St-Honoré, Paris (8<sup>e</sup>).

## PETITE POSTE

Cinquante centimes la demi-ligne. Payable par mandat-poste. Nos abonnés ont droit à l'insertion gratuite de 10 demi-lignes.

La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.

Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 50.000 lecteurs.

Répondre à T. Leroi à l'Œuvre, qui transmet les lettres.

### VACANCES

Dame veuve recevrait une ou plusieurs personnes de bonne compagnie en son château de Normandie (près ligne de Dieppe). Confort, téléphone au château, paye très sain; parc ombragé. 450 francs par personne et par mois. Arrangement pour famille.

### APPARTEMENT

A sous-louer, 15, avenue de Ségur. Salon, s. à manger, 3 chambres, salle de bains.

confort moderne, près l'Ecole militaire, Centre de communications 2.00 francs.

### EMPLOIS

Jeune homme 25 ans, très actif, éducation et instruction soignées, désirerait place de secrétaire d'un homme politique; dirigerait un organe politique régional.

Frangais parle anglais, espagnol, portugais, comptable professionnel, rompu affaires, hautes références, recherche occupation demi-journée, temporaire ou fixe, France ou Etranger.

**MES VINS :** Un propriétaire du Chablis offre ses crus :

		la bouteille		la bouteille
Chablis supérieur .....	1906.	1 50	Bourgogne supérieur .....	1 50
Chablis supérieur .....	1906.	2 "	Côte de Nuits .....	2 50
Chablis Première .....	1906.	3 "	Chambertin .....	3 50
Chablis Tête de Première.	1911.	4 "	Chambertin .....	4 "
Chablis (Les Clos ou Val- muri ou Blanchot) .....	1906.	5 "	Clos Saint-Jacques (Cham- bertin) 1904 et 1908 ou Pommard ou Corton .....	5 "
Chablis (Moutonne) .....	1906.	6 "	Grand Musigny (Comte de Vogüé) .....	8 "
Grand Montrachet .....	1895.	10 "	Romanée-Conti (étampé) .....	15 "
Grand Montrachet .....	1898.	9 "	Château du Clos Vougeot .....	10 "
Château du Clos Vougeot blanc (étampé) .....	1911.	10 "	Nuits Saint-Georges .....	7 "
Contre remboursement, M. Laporte à Laroche (Yonne).				

**ASUDA** Pour les soldats, chasseurs, touristes. Pour les personnes qui supportent mal la chaussure vernie: pas de feux, pas d'ampoules; bien-être absolu. Pour les travaux de couture; pour le tennis: séche les mains moites.

Pour les dessous de bras: les corsages ne se tachent ni ne se brûlent plus. Désor-  
dore radicalement.

Supprime les feux et irritations de la peau des bébés.

Envoi contre 2 fr. 50, aux Laboratoires, 5, rue Châteaubriand à Paris.

## BEAUTÉ DES ONGLES "ROSABEILLE"

PRODUIT FRANÇAIS SANS ACIDE

Polissage instantané et durable même après lavage

Frano 1 fr. — 3, rue du Sommerard, PARIS

Le Gérant : GARDANNE

Imp. spéciale de l'Œuvre, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.

**ON NOUS ÉCRIT :**

Des voitures de 4000 francs environ, autres que la Bébé Peugeot mettent le prix de revient du kilomètre à :

**UN SOU**

**NOUS RÉPONDONS :**

C'est à voir, mais elles ne peuvent, en tous cas, vous donner pour cette somme que :

**LE KILOMÈTRE LENT**

Elles deviennent excessivement coûteuses dès que vous les poussez, et vous y êtes naturellement conduit, parce qu'elles ne sont pour vous la source d'aucun plaisir et ne vous aident que peu dans vos affaires.

**NOTRE BÉBÉ PEUGEOT**

4 Cylindres, 3 Vitesses

vous procure, au même prix de :

**UN SOU**

**LE KILOMÈTRE RAPIDE**

La possession d'une Voiturette Bébé Peugeot sera donc pour vous une source continue de plaisirs. Si vous êtes dans les affaires, elle accroîtra considérablement votre rayon d'action. Avec elle vous ferez bien ce que les grosses voitures permettent de bien faire : *Le Grand Tourisme*.

**PEUGEOT — BEAULIEU — DOUBS**

---

**Le Secret du Juif-Errant**

ROMAN HISTORIQUE



par  
**JEAN DRAULT**

Un fort volume de 400 pages : 2 fr. franco avec une couverture illustrée.